

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
CANTON DE SIGOULES
COMMUNE DE MONESTIER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 27 août 2014 à 20 h 45

Présent(e)s : ALEXANDER Elizabeth, BROUI LLEAUD Marie-Agnès, DOUGHTY Richard, PEDRENO Armelle, DESREUMAUX Christian, CHUPIN Virginie, SAUVAGE Claude, MORAND Philippe

Excusés : BOURGADE Nicolas, WAUQUIER Anne (procuration à Mme BROUI LLEAUD), Patrick VERGNOL (procuration à Mme ALEXANDER)

Secrétaire de séance : Armelle PEDRENO

ORDRE DU JOUR :

- Autorisation contrat de travail Mme HORBANT Pascale et possibilité d'avenant dans le cadre de la mise en place de la cantine le mercredi
- Divers ne donnant pas lieu à délibération
- approbation des derniers comptes rendu de séance

Approbation des derniers comptes rendu de séance

– Référents des commissions communales : demande de correction de la formulation

« Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de donner délégation de signatures aux référents, avec double signature avec le **Maire, à partir** de 1000 **Euro, et sur** tous les dossiers d'urbanisme »

= suppression de la virgule pour une bonne compréhension de la formule

« Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de donner délégation de signatures aux référents, avec double signature avec le **Maire à partir** de 1000 Euro et sur tous les dossiers d'urbanisme »

– Délégation de l'assemblée délibérante au Maire et au 1er adjoint :

Mettre en annexe les définitions des compétences numérotées 1,4,6,8,9,13,15,16,17,20,21

« Annule et remplace.. » = écrire le paragraphe dans son entier

Autorisation contrat de travail Mme HORBANT Pascale

Réf délibération : 2014/45 acte 4.2

- Renouvellement du contrat de travail de Pascale Horbant
134,16 H par mois : 4H d'entretien des locaux de la mairie + le reste en restauration scolaire
75,23% du salaire pris en charge par la CCS

Le conseil municipal décide de renouveler ce contrat pour un an jusqu'au 31 août 2015, dans la mesure où il sera possible de faire un avenant en lien avec les activités périscolaire du mercredi.

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Faire la demande en CCS de prise en charge des remplacements de Mme HORBANT, sur le temps de restauration scolaire, par la CCS.

Divers ne donnant pas lieu à délibération

- Réflexion à prévoir au sujet des « poubelles » à déplacer
- Devis alarme incendie salle de sport à étudier en réunion de travail le mardi 9 septembre
- Réduction du nombre de délégués en CCS : recours gracieux prévu en CCS

La séance est levée à 21H50

BROUILLEAUD M-Agnès	DOUGHTY Ri- chard	ALEXANDER Elizabeth	BOURGADE Nicolas	CHUPIN Virgi- nie	DESREUMAUX Christian
MORAND Phi- lippe	PEDRENO Ar- melle	SAUVAGE Claude	VERGNOL Pa- trick	WAUQUIER Anne	